

FORMATION

LE COMMISSIONNEMENT

UNE MÉTHODE POUR GARANTIR
LA COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

LA MISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE MONACO
VOUS INVITE À UNE SESSION DE FORMATION

VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021

+ 7 JANVIER & 21 JANVIER 2022

CONTEXTE

Méthode de management de la qualité de référence dans le bâtiment, le commissionnement propose un cadre d'organisation standardisé, durant les étapes de conception, construction et mise en service d'un bâtiment neuf ou en rénovation, y compris la 1^{ère} année de service.

Ce cadre doit permettre de garantir la qualité de conception-réalisation et mise en service, afin d'atteindre les objectifs tant en terme d'usage que de performance (énergétique, confort ou autre) demandés par le maître d'ouvrage.

Les agents de commissionnement sont les AMO qui mettent en oeuvre ces méthodes sur toute la durée de l'opération afin de garantir la qualité tant technique qu'environnementale du bâtiment à long terme.

OBJECTIFS

Ce module peut être suivi de deux manières :

- **pour découvrir le commissionnement et ses méthodes** ; dans ce cas, il est conseillé de ne suivre que la première séance, le 3 décembre,
- **pour se former aux outils et missions de l'agent de commissionnement** ; dans ce cas, il faut suivre les trois séances, avec remise d'une attestation à la fin.

L'objectif de la formation complète est de :

- Connaître les étapes de la démarche et le rôle de l'agent de commissionnement,
- Pouvoir intégrer la démarche de commissionnement à ses opérations,
- Maîtriser des techniques de commissionnement pour assurer une passation complète entre installateur et exploitant.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques en petits groupes de travail et de manière autonome.

N.B.: Un ordinateur portable avec Excel (vers. 2007 minimum) est nécessaire.



Horaires

En distanciel / visio-conférence :

- **vendredi 3 décembre**, 9h-12h,
- **vendredi 7 janvier**, 14h-17h.

En présentiel, à Monaco **vendredi 21 janvier**, 9h-12h30 et de 14h-17h00
(le lieu sera précisé).

Intervenant

Aloïs MALLET, Ingénieur, Chargé de commissionnement, Village des Jeux Olympiques Paris 2024.

Public

Les professionnels monégasques de l'acte de bâtir : architectes, ingénieurs, entreprises de mise en oeuvre, professionnels de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, urbanistes, gestionnaires, exploitants et services techniques.

Pré-requis

Expérience dans le domaine de la construction et de la gestion de projet en phase conception ou chantier.

Effectif

Entre 8 et 20 personnes pour la formation complète.

Validation

A l'issue d'un Questionnaire d'évaluation des acquis, en fin de séance 3, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

envirobat **bcdm**



PROGRAMME

LE COMMISSIONNEMENT

SÉANCE 1 - VENDREDI 3 DÉCEMBRE, 9H-12H

1- INTRODUCTION

- Contexte, historique de la démarche
- Retours d'expérience

2- BÂTIMENTS NEUFS

- La démarche en construction neuve
- L'équipe de commissionnement
- Échanges et études de cas

3- LES OUTILS

- Livrables
- Ressources
- Démonstration d'une Matrice RACI

SÉANCE 2 - VENDREDI 7 JANVIER, 14H-17H

4- REPRISE

- Résumé
- Echanges sur l'exercice précédent (RACI)

5- COÛT GLOBAL

- Norme
- Utilisation
- Etude de cas
- Exercice

SÉANCE 3 - VENDREDI 21 JANVIER, 9H-12H & 14H-17H

6- CONTRÔLE DE LA PERFORMANCE

- Mesures et vérification
- Contrôle continu
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

7- CAS PARTICULIERS

- Commissionnement des GTB
- Commissionnement des systèmes de ventilation
- Autre sujet plébiscité par les stagiaires

8- BÂTIMENTS EXISTANTS

- La démarche déclinée en exploitation
- L'équipe de commissionnement
- Études de cas, échanges

9- CONCLUSION

- Le commissionnement dans vos métiers
- Précisions sur demande

Quizz d'évaluation

NB : l'ordre, la durée des présentations et certains contenus sont encore susceptibles d'évoluer.

N.B. : Cette formation peut être suivie selon deux cursus, en fonction de la volonté des participants de découvrir le commissionnement (première séance uniquement), ou d'approfondir les outils de l'agent de commissionnement (formation complète avec les séances 1, 2, 3).

INFO / CONTACT

Marie-Pierre FASSIO

Mission Transition Energétique
mpfassio@gouv.mc



Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud en France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État français.

Siret n° 480 512 201 00033

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

www.envirobatbdm.eu